



Le dossier du mois : une crise du logement dans les Laurentides et au Québec - Le CRDSL se met en action pour tenter répondre à la crise

La situation est très préoccupante au niveau du logement dans notre région depuis déjà plusieurs mois et laisse présager une potentielle crise du logement à très court terme.

On voit circuler de plus en plus d'appels à l'aide sur les réseaux sociaux de personnes qui se cherchent un logement. Les appels liés à la recherche de logement se sont multipliés ces derniers temps à l'accueil psychosocial du CISSS des Laurentides

Il faut savoir que dans les Laurentides, 4 de nos 8 MRC se classent parmi les 10 dernières sur 98 MRC au Québec selon l'indice du logement locatif canadien, ce qui révèle une forte inadéquation entre l'offre et la demande de logement.

Plusieurs constats sont visibles à l'échelle régionale :

- L'inflation des coûts du logement, les difficultés d'accès à la propriété et la surenchère causée par la migration de personnes en provenance de Montréal qui sont des enjeux intimement liés au contexte de la pandémie. Il est à noter que la région des Laurentides a le plus haut taux migratoire au Québec
- La hausse du loyer dans les nouvelles constructions de moins de 5 ans est inquiétante car elle n'est pas contrôlée et va conduire de nombreuses familles à la recherche de nouveaux logements à très courte échéance.
- La crise en logements abordables pour les femmes victimes de violence conjugale amène une extension de séjour de femmes hébergées ce qui amène une liste d'attente pour les femmes qui souhaitent quitter leur milieu violent.

Dans un tel contexte, une étude très rapide des besoins de la population Laurentienne et de l'offre de logement nous semble primordiale.

C'est pourquoi le CRDSL a lancé un sondage pour avoir un portrait rapide des besoins en logement dans notre région.

Le sondage a été diffusé de façon ciblée sur les réseaux sociaux, il a été partagé plus de 75 fois sur des pages de groupes communautaires de la région des Laurentides ainsi que par l'ensemble des députés fédéraux sur leurs propres pages. Il a également été diffusé par le biais des infos communautaires des organisatrices communautaires du CISSS des Laurentides ainsi que par les 8 instances territoriales en développement social de la région.

Il vise à recueillir les besoins des personnes qui sont à la recherche d'un logement.

À ce jour nous avons récolté plus de 200 réponses.

Ce sondage est en ligne depuis le 19 avril et sera disponible jusqu'au 9 mai. Nous comptons sur votre collaboration pour le faire circuler

De façon virtuelle:

- Suivre le lien depuis la [page Facebook du CRDSL](#) et partager la publication sur votre page
- En partageant le lien du sondage par courriel ou tout autre moyen électronique que vous utilisez pour rejoindre vos usagers participants, <https://forms.gle/9WVWjfpUfYLNzvv7>



Un partenaire dans l'action !



Version papier:

Afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes, le sondage peut aussi être complété en version papier. Vous pouvez contacter Violaine Guérin, info@crdsl.com, qui sera en mesure de vous remettre des versions papier, et de recueillir les sondages une fois ceux-ci complétés par vos usagers/participants.

Parallèlement nous avons recruté Monique Ménard en tant que chargée de projet pour déployer les actions reliées à un financement reçu de plusieurs partenaires (DSP, Centraide Laurentides et hautes-Laurentides, et FQIS).

Bienvenue à Monique dans notre équipe! Vous pouvez communiquer avec elle à : logement@crdsl.com

Son mandat sera le suivant :

- Établir un portrait des besoins réels en logement de la population laurentienne grâce à la compilation des renseignements obtenus par la diffusion du sondage du CRDSL, afin de pouvoir intervenir rapidement pour éviter aux citoyens de notre région de se retrouver dans des situations de précarité;
- Mettre sur pied un comité de crise stratégique régional dans le but de mettre en place un filet de sécurité de façon très rapide en prévision de la crise du logement du 1^{er} juillet 2021 : première rencontre prévue dans la semaine du 17 mai;
- Établir et développer des partenariats avec les personnes ressources en logement des différents territoires (comités logements locaux et personne identifiée dans les 8 MRC) afin de travailler à des pistes de solution conjointes;
- Participer aux différents comité logement locaux pour identifier les besoins et soutenir au besoin;
- Favoriser la concertation entre les différents acteurs impliqués en logement;

Cependant, l'enjeu du logement n'est pas nouveau dans les Laurentides. C'est un dossier qui est de plus en plus prioritaire. C'est pourquoi le CRDSL a déposé une demande de financement au FRR pour la mise en œuvre d'un projet logement régional. En quelques lignes, voici le contenu du projet : grâce à l'embauche d'une personne ressource experte en logement dans la région, le projet vise à :

- Identifier qui fait quoi en ce qui concerne la question du logement et les différents niveaux de responsabilité
- Documenter les bonnes pratiques
- Recenser les actions entreprises sur chacun des territoires de MRC et faciliter la mise en commun des expertises pour un meilleur arrimage des actions
- Soutenir l'espace de concertation entre les acteurs locaux, régionaux et institutionnels.
- Favoriser le rapprochement entre les différents partenaires
- Contribuer au déploiement des actions locales et régionales
- Colliger l'information recueillie par les sondages et en analyser le contenu pour permettre d'avoir une vision juste de la situation
- Transmettre l'information aux partenaires locaux et régionaux pour qu'ils puissent développer des solutions adaptées à leurs situations
- Recenser les outils d'informations, de sensibilisation et les différents modèles de stratégie en logement abordable et social
- Soutenir des espaces de consultation, de réflexion et d'échanges entre acteurs interpellés par le logement social
- Documenter la question du logement social et de son impact sur la santé global comme déterminant de la santé mais aussi son impact socio- économique et environnemental.



Un partenaire dans l'action!



Le CRDSL vous invite à participer à une formation sur les pratiques AVEC, offerte par le Collectif pour un Québec sans pauvreté



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES

Atelier de réflexion sur les pratiques AVEC « Penser, décider et agir AVEC »

Offert par le Collectif pour un Québec sans pauvreté

Quand : Jeudi 27 mai 2021

Heure : de 9h à 12h

Lieu : Rencontre virtuelle sur Zoom (un lien vous sera envoyé)



Pour participer :

Complétez le formulaire
d'inscription suivant :

<https://forms.gle/gCKwsVbZsQt3SwG5A>

- Comment et pourquoi penser, décider et agir AVEC?
- Quelles sont les opportunités et les défis de la participation citoyenne?
- Quelles stratégies peut-on mettre en place pour assurer une meilleure inclusion?

Personnes ressources :

Marie-Anne Paradis Pelletier
Marie-Anne@pauvrete.qc.ca

Jean-Sébastien Wright
Jean-Sebastien@pauvrete.qc.ca

418-525-0040

Depuis 1998, le Collectif travaille en étroite association AVEC les personnes en situation de pauvreté. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet à l'adresse suivante :

<https://www.pauvrete.qc.ca/>





CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DES LAURENTIDES

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CRDSL

Les membres et partenaires du Conseil régional de développement social des Laurentides sont attendus en grand nombre à l'assemblée générale annuelle du CRDSL qui se tiendra le **mercredi 2 juin de 13h30 à 14h30** par zoom en suivant le lien suivant : <https://zoom.us/j/93695723240>

L'événement est ouvert à tous et toutes, mais nous vous encourageons chaleureusement à devenir membre du CRDSL et à prendre une part active au sein de notre instance de concertation régionale en développement social!

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par courriel (info@crdsl.com) ou en communiquant avec nous par téléphone au 450-848-7263.

Au plaisir de vous rencontrer le 2 juin afin de vous présenter les dernières réalisations effectuées dans notre région en faveur de l'amélioration de la qualité de vie de la population des Laurentides!



Colloque du RQDS les 12 et 13 Mai : les inscriptions sont ouvertes!



12 MAI – 9H À 11H : LES ACTUALITÉS DU RÉSEAU

Un moment de présentation et de partage sur les actualités du RQDS

- De nouveaux projets à venir...vidéo, balado
- Appel des mises en candidature du Prix Norbert Rodrigue...et biographie sur M. Norbert Rodrigue
- Suivi du projet de politique nationale en développement social
- Les états généraux du collectif des partenaires en DC, suivi et contribution des démarches de DS
- Les actualités des membres, que se passe-t-il dans les régions ?

12 MAI-13H À 15H : ASSURER LA RELÈVE PAR UN TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Activité de validation du choix du contenu et des outils de transfert

Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a le mandat de développer une nouvelle formation permettant d'actualiser les fondements et pratiques de base du développement social tel que vécu par le RQDS et ses membres. Cette formation se veut un guide d'accompagnement autoportant pour les démarches intersectorielles en développement social. Les personnes participantes seront invitées à contribuer au projet par cette activité de validation du contenu et par le choix des outils de transfert.



Colloque virtuel du printemps

12-13 mai 2021

*Gratuit

13 MAI-9H À 11H : DES IMPACTS DE LA PANDÉMIE AUX ACQUIS OBSERVÉS : QUOI FAIRE POUR LES CONSERVER?

À la lumière d'études et de recherches portant sur les impacts de la crise socio sanitaire qui perdure depuis plus d'un an, certains faits saillants et des acquis en ressortent de façon générale partout au Québec.

Les personnes participantes seront amenées à réfléchir collectivement sur ces acquis. Que pouvons-nous faire pour les conserver ? Quelles perspectives devraient être prises en considération et quelles opportunités pourront être saisies? Quels rôles peuvent jouer les démarches intersectorielles aux plans local, territorial et régional pour passer à l'action ? Comment le RQDS peut intervenir pour assurer un soutien aux démarches de développement social? Quel serait son rôle aux plans national et politique?

13 MAI-13H À 15H : LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU MAJEUR

Les enjeux liés à la sécurité alimentaire sont nombreux, préoccupants et ont pris de l'ampleur avec la pandémie. Depuis plusieurs décennies, les perspectives et les acteurs concernés se sont multipliés, permettant de développer une compréhension plus systémique de la problématique. De nombreuses concertations intersectorielles en développement social y sont pleinement engagées.

À la lumière de certains défis connus et d'autres à identifier ensemble, les personnes participantes seront invitées à préciser comment se vivent ces défis sur leur territoire et quels sont les moyens mis en œuvre pour intervenir. À travers ces échanges, ce sera l'occasion d'identifier quelles stratégies de collaboration sont nécessaires au plan régional, territorial et local pour relever ces défis. En terminant, afin de bien circonscrire le rôle du RQDS tant à l'échelle nationale qu'au niveau politique, quelles seraient les actions à mettre en place à court, moyen et long terme?

Pour vous inscrire: visitez le.rqds.org



Ton anxiété, dompte-la! Un projet de la Maison des Jeunes de la Minerve et l'équipe-projet santé mentale de la concertation jeunesse de la MRC des Laurentides

Pour consulter leurs outils ainsi que visionner leurs vidéos, je vous invite à visiter leur [site web](#).

CONFÉRENCE
JEUNESSE

[Accueil](#) [Gère ton anxiété](#) [Vidéos](#) [Outils](#) [Ressources](#) [Nous joindre](#)

Outils et vidéos gratuits pour t'aider à dompter ton anxiété.
Pour les ados et les adultes qui les soutiennent!



Un partenaire dans l'action!



La prochaine Semaine québécoise intergénérationnelle se déroulera du 23 au 29 mai 2021.

Chaque année depuis 1987, le Québec célèbre et promeut les initiatives qui favorisent les échanges entre les générations. Coordonnée par Intergénération Québec, la Semaine québécoise intergénérationnelle est une occasion unique de souligner et de valoriser les activités intergénérationnelles d'ici!

du 23 au 29 mai 2021
intergenerationsquebec.org

C'est l'occasion de réinventer les liens entre générations en contexte de confinement.

Vous êtes un organisme, une municipalité, une institution?

Vous souhaitez participer en organisant une activité qui rapproche les générations?

Soulignez avec nous cette semaine à l'heure où la solidarité des Québécoises et des Québécois est plus que jamais nécessaire.

Que ce soit une correspondance écrite ou vidéo entre jeunes et moins jeunes, des jeux de société en ligne, des appels d'amitié à des aînés isolés par des adolescents, une exposition virtuelle, un rallye photo, un concours ou un balado intergénérationnel, intégrez la programmation en remplissant le formulaire d'inscription (l'activité doit avoir lieu entre le 23 et le 29 mai 2021)!

[INTÉGREZ LA PROGRAMMATION DE LA SQI 2021!](#)

[NOUS CONTACTER](#)

[Site web](#) pour visuels à télécharger



Un partenaire dans l'action!



Intergénération Québec présente son prochain forum



FORUM

GÉNÉRATIONS CLIMAT : AGIR ENSEMBLE POUR L'ENVIRONNEMENT

En ligne les 25, 26 & 27 mai

Comment unir les générations face à l'urgence climatique? Comment lier les causes environnementale et intergénérationnelle?

Alors que l'urgence climatique mondiale s'intensifie et que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter, Intergénération Québec vous invite à réfléchir aux moyens d'agir ensemble pour trouver des solutions et faire de l'intergénérationnel un levier de lutte contre les changements climatiques.

Pour plus d'informations et pour inscription, allez visiter leur [site web](#).

Contre les effets des inégalités, pas seulement ceux de la pandémie

La Fondation Chagnon a déposé le 9 avril 2021 un mémoire à l'occasion de la consultation du ministre de l'Éducation du Québec sur les effets pédagogiques et psychosociaux engendrés par la pandémie et sur les façons de les contrer.

La pandémie a ébranlé la vie des enfants et des jeunes, des parents, du personnel de l'éducation ainsi que des organismes qui œuvrent dans les milieux où les jeunes grandissent, apprennent et socialisent.

Les inégalités sous toutes leurs formes ont été mises au jour et accentuées. Certains jeunes, bénéficiant d'un filet de soutien solide, en ressortiront moins affectés que d'autres qui en subiront les effets encore longtemps. Dans un tel contexte, «contre les effets de la pandémie» implique de réagir ponctuellement et rapidement aux effets immédiats de la pandémie, mais pourquoi ne pas saisir cette occasion pour convenir ensemble des moyens de réduire les inégalités de façon plus structurante et durable ?

Intitulé « **Contre les effets des inégalités, pas seulement ceux de la pandémie** », notre mémoire émet trois recommandations pour que le gouvernement et notre société accordent autant d'attention aux inégalités qu'au traitement des effets immédiats de la pandémie.

[Lire le mémoire](#)



Un partenaire dans l'action !



Revendication sur le salaire minimum : une proposition du Collectif pour un Québec sans pauvreté

Lors de la dernière assemblée du Collectif (février 2021), un comité de travail pour une nouvelle revendication sur le salaire minimum a été constitué, comme prévu dans le plan d'action 2020-2021. Les travaux du comité ont reposé sur trois considérations qui faisaient consensus :

- (1) la revendication pour un salaire minimum à 15 \$ l'heure est obsolète,
- (2) il faut une nouvelle revendication commune et
- (3) cette nouvelle revendication doit idéalement reposer un indicateur fiable et viable qui durera dans le temps (pour ne pas avoir à refaire tout ce travail à chaque fois).

La proposition

Dans le but d'en arriver à porter une revendication conjointe, les membres du comité ont convenu de présenter la proposition suivante aux instances de leurs organisations respectives, ainsi qu'aux autres membres du Collectif :

- Augmenter le taux général du salaire minimum à 17 \$ l'heure, le plus rapidement possible.
- Réviser périodiquement cette revendication : (1) pour atteindre ou maintenir un niveau qui correspond à 60 % du salaire horaire moyen et (2) pour permettre aux personnes seules qui travaillent à temps plein de sortir de la pauvreté.

Argumentaire

Pourquoi « 17 \$ l'heure »?

Le calcul de la cible du salaire minimum est basé sur le ratio « salaire minimum/salaire horaire moyen » (SM/SHM).

Notre cible : un taux général du salaire minimum qui atteint 60 % du salaire horaire moyen.

Selon les prévisions de la croissance des revenus des ménages, le ratio SM/SHM pointe vers un salaire minimum qui s'élèverait 16,70 \$ en 2022 et 17,20 \$ en 2023.

| | 2020 | 2021* | 2022* | 2023* | 2024* | 2025* |
|------------------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| SM à 60 % du SHM | 15,96 \$ | 16,20 \$ | 16,70 \$ | 17,20 \$ | 17,80 \$ | 18,40 \$ |

*Prévision de la croissance des revenus des ménages selon le ministère des Finances, Budget 2021-2022, page A.33

Pourquoi baser le calcul de la revendication du salaire minimum sur l'indicateur SM/SHM ?

- Il s'agit d'un indicateur dit « de richesse », ancré dans le milieu du travail.
- Il s'agit d'un indicateur déjà jugé légitime par le gouvernement : calculé par Statistique Canada, ce ratio est l'indicateur utilisé depuis de nombreuses années par le gouvernement du Québec pour guider les hausses du salaire minimum.



Un partenaire dans l'action !



Il existe plusieurs sources de données pour calculer le ratio SM/SHM. Laquelle proposons-nous d'utiliser ?

Nous proposons d'utiliser le salaire moyen issu de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), pour les salarié-e-s rémunéré-e-s à l'heure. o 1) Il s'agit de l'indicateur qui est actuellement utilisé par le gouvernement pour déterminer le taux du salaire minimum.

- 1) Il s'agit de l'indicateur qui est actuellement utilisé par le gouvernement pour déterminer le taux du salaire minimum.
- 2) Les données issues de cette enquête sont considérées plus fiables que celles issues de l'*Enquête sur la population active* (EPA). L'EPA qui est une enquête portant sur un échantillon d'environ 56 000 ménages à l'échelle canadienne et dont la collecte des données repose sur une entrevue avec un seul membre du ménage, qui répond au mieux de sa connaissance quant à la situation économique des autres membres du ménage ; l'EERH est un recensement mensuel des entreprises (à partir de données administratives, notamment les comptes de retenues sur la paie fournis par l'Agence du revenu du Canada (ARC)), complété par une enquête sur la rémunération menée auprès de 15 000 établissements. De plus, les données de l'EERH permettent de connaître le salaire horaire moyen, sans pourboire ni heures supplémentaires, ce que celles de l'EPA ne permettent pas.

Le salaire moyen pour l'ensemble des salarié-e-s s'avérerait une option particulièrement intéressante pour déterminer le taux du salaire minimum. Toutefois, il n'est pas publié par Statistique Canada et n'est que très peu utilisé dans le débat public. Pour cette raison, il a peu de chance d'être considéré légitime en dehors de nos cercles. Dans nos arguments, nous devons toutefois rappeler que l'indicateur choisi sous-évalue le salaire horaire moyen réel, car il exclut les personnes qui sont payées à salaire fixe (salaire annuel) : celles-ci représentent environ 30 % des salarié-e-s et elles ont en moyenne un salaire plus élevé que les salarié-e-s qui sont rémunérés à l'heure.

Sur le seuil à atteindre : pourquoi viser 60 % du SM/SHM ?

- Jusqu'en 2017, le gouvernement du Québec s'assurait que le salaire minimum ne dépasse pas 47 % du salaire moyen, par crainte qu'un salaire minimum qui excéderait ce seuil n'entraîne des pertes d'emplois. C'est ce qu'on appelle communément le « verrou Fortin ». Les recherches sur les conséquences des hausses du salaire minimum et les augmentations du salaire minimum dans d'autres provinces ayant démontré que dépasser ce seuil n'entraîne pas d'influence négative significative sur l'emploi, le gouvernement du Québec a décidé de déplacer le « verrou » pour le placer un peu plus haut. En mai 2017, il s'est donné l'objectif de hausser le salaire minimum jusqu'à ce qu'il atteigne 50 % du salaire horaire moyen. Ce seuil est atteint depuis 2019-2020.
- La Colombie-Britannique, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Alberta et l'Ontario ayant toutes un salaire minimum supérieur à 50 % du salaire horaire moyen.¹ Ces ratios ont été atteints sans effets négatifs significatifs sur l'emploi.²
- En proposant un salaire minimum correspondant à 60 % du salaire horaire moyen. Nous rejoignons ainsi plusieurs syndicats européens, qui revendiquent aussi cette cible.
- Sur la période pendant laquelle nous avons porté la revendication d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure (de 2016 à 2021), un salaire minimum à 15 \$ l'heure correspondait, en moyenne, à 60 % du salaire horaire moyen.
- Cibler un salaire minimum à 60 % du salaire horaire moyen nous rapproche d'une sortie de la pauvreté pour les salarié-e-s qui travaillent à temps plein.

Que signifie « le plus rapidement possible »?

Le comité propose de ne pas suggérer de calendrier d'implantation.



Un partenaire dans l'action !



Il propose, à l'instar de la campagne 5-10-15, que le salaire minimum atteigne le taux du salaire minimum revendiqué « le plus rapidement possible ». Le comité est conscient que l'augmentation du salaire minimum ne peut pas se faire en un seul bond et qu'elle doit être graduelle; toutefois, les salarié-e-s ayant besoin de revenus supplémentaires dès maintenant, il propose une augmentation substantielle du salaire minimum et l'atteinte de la cible « le plus rapidement possible ».

Pourquoi « réviser périodiquement »?

En basant le taux du salaire minimum revendiqué sur le ratio SM/SHM arrondi au dollar près, il n'est pas nécessaire de modifier la revendication à chaque année. Il faudra donc réviser périodiquement, plutôt qu'annuellement, la revendication.

Le comité est d'avis qu'il est préférable, pour faciliter la mobilisation et l'adhésion à la revendication, de cibler un chiffre « rond » (arrondi au dollar près) et qui ne change pas à chaque année.

Une revendication « pour permettre aux personnes seules qui travaillent à temps plein de sortir de la pauvreté »

Un des rôles principaux du salaire minimum est d'assurer un revenu aux travailleurs et travailleuses qui leur permette de vivre des fruits de leur travail.

Il y a généralement consensus à l'effet qu'une personne qui travaille à temps plein au salaire minimum devrait sortir de la pauvreté.

Le salaire minimum est ainsi souvent considéré comme un outil de lutte à la pauvreté. C'est d'ailleurs l'argument principal sur lequel se basaient la plupart (voire toutes?) les campagnes qui revendiquaient un salaire minimum à 15 \$ l'heure.

Il existe plusieurs indicateurs qui permettent de mesurer le faible revenu et la pauvreté, mais aucun ne fait consensus.

La Mesure du panier de consommation (MPC)

- La MPC est l'indicateur choisi par le gouvernement du Canada comme seuil officiel de pauvreté.
- Au Québec, le CEPE retient la MPC « comme mesure pour la couverture des besoins de base » mais « n'a jamais associé cette mesure au fait de sortir de la pauvreté ».4 Le Collectif partage cette approche.
- Le revenu des salarié-e-s rémunéré-e-s au salaire minimum dépasse déjà la MPC et leur revenu demeure insuffisant pour sortir de la pauvreté.

Les seuils de faible revenu (SFR)

- Contrairement au panier de la MPC qui a été révisé en 2020, le panier sur lequel se base les SFR n'a pas été révisé depuis 1992.
- Les SFR varient en fonction de la taille de la famille (nombre de personnes) et de la taille de la communauté (régions rurales à villes de 500 000 habitants et plus), mais sont calculés uniquement pour le Canada dans son ensemble. Or, le coût de la vie n'est pas le même d'une province à l'autre.
- Le CEPE n'utilise plus les SFR depuis 2012.



Un partenaire dans l'action !



Le revenu viable

- Indicateur basé sur un panier de biens et de services nécessaire pour une véritable sortie de la pauvreté.
- Publié annuellement par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.
- Principal inconvénient : il ne s'agit pas d'une mesure calculée et utilisée par les gouvernements pour évaluer les situations de faible revenu ou de pauvreté.

Les mesures de faible revenu (MFR-50 et MFR-60)

- Indicateur basé sur la médiane des revenus. La MFR correspond à un pourcentage fixe (50 % ou 60 %) du revenu familial médian ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille (MFR-50 ou MFR-60).
- Elle fait référence à l'effet d'exclusion que les personnes ayant un revenu significativement plus bas que les autres risquent de ressentir. En ce sens, elle permet de mesurer non seulement le faible revenu, mais aussi les inégalités.
- La MPC et la MFR-50 sont très proches l'un de l'autre. Selon nos calculs, pour 2021, une personne seule qui gagne le taux du salaire minimum et qui travaille 35 heures par semaine a un revenu disponible qui atteint déjà les seuils de la MPC et de la MFR-50. Or, on sait que ces revenus sont insuffisants pour sortir de la pauvreté.
- La MFR-60 est un indicateur qui est surtout utilisé pour faire des comparaisons interrégionales et internationales. Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion l'utilise à cette fin⁵, tout comme le gouvernement du Québec⁶. Les pays de l'Union européenne ont également choisi la MFR-60 comme seuil de faible revenu pour établir le taux de leur population qui est à faible revenu.⁷
- Les seuils de la MFR sont publiés annuellement par l'Institut de la Statistique (ISQ), à partir des données recueillies par Statistique Canada; les seuils publiés pour une année donnée ont toutefois trois ans de « retard » (par exemple, en mars 2021, l'ISQ a publié les seuils de 2018). Il est donc nécessaire d'indexer les seuils.

Vu l'absence d'indicateur faisant consensus pour identifier le niveau auquel correspond une réelle sortie de pauvreté, le comité propose de baser le calcul du taux du salaire minimum revendiqué sur le ratio SM/SHM, mais tout en rappelant que le salaire minimum doit tendre vers une sortie de pauvreté. En ce sens, la MFR-60 et le revenu viable de l'IRIS nous semble plus correspondre à ce que l'on pourrait considérer comme un indicateur de sortie de pauvreté.

Votre avis sur le sujet est important. Vos organisations sont invitées à prendre position sur cette proposition et à faire parvenir vos idées, commentaires et amendements d'ici le 18 mai à marie-josee@pauvrete.qc.ca



Un partenaire dans l'action !



Le CRDSL recrute! Faites circuler!



Un partenaire dans l'action!

Offre d'emploi

Titre de l'emploi : Agent(e) aux communications

Profil de l'organisme :

Le Conseil régional de développement social des Laurentides (CRDSL) est un organisme à but non lucratif qui agit à titre d'instance de concertation et de planification en matière de développement social régional. Ses membres sont des représentants de chacun des huit regroupements locaux de développement social de MRC de la région des ou des représentants d'organismes régionaux dédiés aux diverses thématiques du développement social : sécurité alimentaire, logement abordable, immigration, aînés, condition féminine, saines habitudes de vie, réussite éducative, itinérance, personnes handicapées, éducation, santé publique, etc. Chacun s'engage dans une démarche solidaire qui vise à favoriser la qualité de vie et l'épanouissement des personnes vivant sur le territoire des Laurentides.

Description d'emploi :

Élaborer et mettre en place des stratégies de communication pour la mise en avant du CRDSL auprès des publics cibles et partenaires ;
Effectuer la mise à jour des outils de communications du CRDSL; liste de contacts, page Facebook et site internet;
Faire la mise à jour des listes de membres et des formulaires d'adhésion;
Effectuer la mise en page de certains documents;
Concevoir des outils graphiques;
Effectuer une veille informationnelle des différents dossiers traités par le CRDSL;
Collaborer au contenu et à la mise en forme du bulletin d'information régional;
Effectuer, à la demande de la direction, toute autre tâche connexe en lien avec son expertise.

Qualifications requises :

Formations et expériences pertinentes à l'emploi (domaine de l'administration, des sciences sociales, des communications ou du marketing, ou toute expérience pertinente) ;
Expérience dans un travail similaire un atout;
Autonomie, proactivité, flexibilité, fiabilité et sens des responsabilités ;
Capacités d'analyse et d'organisation ;
Habilités de communication ;
Habilités de rédaction et de synthèse ;
Habilités en graphisme ;
Excellente maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ;
Connaissance de l'environnement Office 365 ;
Très bonne connaissance du web et des médias sociaux et des outils informatiques.

Salaire : 14,50\$ de l'heure

Horaire : 14h par semaine, horaire flexible de semaine

Lieu de travail : Télétravail

Durée du mandat : 14 semaines

Entrée en poste : le plus tôt possible

Le ou la candidat(e) doit être âgé(e) de 15 à 30 ans au début de l'emploi pour être admissible.

Candidature

Envoyez votre CV et une lettre de motivation à : info@crdsl.com.

Date limite de dépôt des candidatures : 18 mai 2021

Seules les candidatures retenues seront contactées



Les mondes sociaux de l'autisme

Une présentation de:
Lisandre Labrecque-Lebeau,
 Chercheuse en sciences infirmières, Université de Québec en Gatineau (UQO) et chercheuse universitaire en milieu de pratique au CREMIS
Guillaume Ouellet,
 Chercheur en sociologie, Université de Québec à Montréal (UQAM) et chercheur au CREMIS

La définition de trouble du spectre de l'autisme, tel que présenté dans le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5), est un terme à double tranchet car la réalité complexe que recouvre le phénomène social de l'autisme. Nos récents travaux de recherche indiquent que les manifestations de l'autisme se différencient souvent à la négative: ni tout à fait un trouble, ni tout à fait un handicap, ni tout à fait un don.

Notre présentation s'appuie sur l'analyse d'écrits autobiographiques, d'entrevues et de blogs tenus par des personnes autistes. Nous venons voir, dans l'œuvre des écrivains sur l'autisme, l'expérience délicate de l'interaction avec le monde social et les autres: l'usage du langage et des gestes appropriés, le respect ou le manque de respect des normes de politesse et de courtoisie, le fait de se faire ou de ne pas se faire une relation consciente de ce que sera l'autisme, mais plus précisément avec un langage d'écriture des différents mondes sociaux qui composent le phénomène de l'autisme. Dès lors, comment peut-on décrire et définir l'autisme en tant que « différence » sur le plan neurocognitif, mais tout de même en tant que phénomène de l'autisme proprement dit, dans la vie sociale.

Cette conférence s'inscrit dans le thème thématique:
Capacités, normes sociales et intervention.

Midi du CREMIS
 13 mai 2021
 12:00 - 13:30

Événement en visioconférence
 Pour plus d'infos:
 #mididucrimis | https://bit.ly/20110191

Venez en grand nombre!

Midi du CREMIS
Mercredi 12 mai | 12h-13h30
Offert en direct en webdiffusion [sur inscription](#)

Les mondes sociaux de l'autisme
 Une présentation de **Lisandre Labrecque-Lebeau** (sciences infirmières, UQO) et **Guillaume Ouellet** (sociologie, UQAM), respectivement chercheur.e.s universitaire en milieu de pratique et d'établissement au CREMIS et porteur.e.s du champ thématique **Capacités, normes sociales et intervention.** [Détails](#)

Vieillir aux frontières de l'exclusion sociale : quelles pratiques de citoyenneté des personnes âgées en situation de pauvreté ?

Une présentation de:
Isabelle Marchand,
 Professeure, Département de travail social, Université de Québec en Gatineau (UQO)
Yann Tremblay Marcotte,
 Candidat à la maîtrise en travail social, Université de Québec à Montréal

Accès aux lieux et aux pratiques de citoyenneté et de participation sociale est un enjeu central dans l'œuvre de la vieillesse. Nous présentons quelques réflexions sur ce thème, en nous appuyant sur des données qualitatives et de terrain. Nous nous appuyons sur des recherches théoriques et sur nos propres expériences vécues de pauvreté et d'exclusion sociale.

Cette conférence s'inscrit dans le thème thématique:
 Capacités, normes sociales et intervention.

Midi du CREMIS
 18 mai 2021
 12:00 - 13:30

Événement en visioconférence
 Pour plus d'infos:
 #mididucrimis | https://bit.ly/20110191

Venez en grand nombre!

Midi du CREMIS
Mercredi 18 mai | 12h-13h30
Offert en direct en webdiffusion [sur inscription](#)

Vieillir aux frontières de l'exclusion sociale : quelles pratiques de citoyenneté des personnes âgées en situation de pauvreté ?

Une présentation d'**Isabelle Marchand**, professeure, département de travail social (UQO) et chercheure du CREMIS, en collaboration avec **Yann Tremblay Marcotte**, candidat à la maîtrise en travail social (UQAM). [Détails](#)

Contrôler les assistés
 Conférence et discussion avec **Vincent Dubois**

Vincent Dubois, professeur de sociologie et science politique à l'Université de Strasbourg

Orateur invité:
Catherine Charrier,
 Historienne et conseillère au service de la recherche et de la diffusion des services sociaux du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ).
Nicolas Sédès,
 professeur de sociologie à l'Université de Montréal et directeur scientifique du CREMIS.

Modérateur:
Daphné Nantais,
 professeure agrégée, école de service social, Université d'Ottawa et co-directrice de l'équipe de recherche du CREMIS (axe Jean-Jacques Lussier et Elisabeth Gosselin, CREMIS).

Le contrôle des assistés sociaux est un thème qui a émergé au début des années 1990 comme un motif d'ordre politique, bureaucratique et moral. Les catégorisations d'assistés sociaux, et par là les plus précieuses sont bureaucratiques et statistiques. Mais que l'examen fiscal de les défauts de paiement des cotisations sociales des employeurs soit moins bureaucratique, ou qu'il fonde sur des bénéfices soient tracés, qu'il s'agit, sans relâche, selon des techniques de contrôle de plus en plus sophistiquées. Au nom de la responsabilité individuelle, on se lute contre l'abus, de la maîtrise des dépenses, s'agit désormais un gouvernement néolibéral des cotisations des pauvres.

Vincent Dubois exposera les idées au cœur de son dernier ouvrage **Contrôler les assistés : Genèse d'un mot d'ordre**, au cours d'une conférence organisée par le CREMIS en collaboration avec le CÉRIUM.

Séminaire

CREMIS
 Centre de recherche en milieu de pratique
 1000, rue de la Grande-Gravelle
 Québec, Québec G1S 2B3
 Téléphone: 418 686-1234
 Site web: www.crimis.ca

CÉRIUM
 Centre de recherche en intervention
 1000, rue de la Grande-Gravelle
 Québec, Québec G1S 2B3
 Téléphone: 418 686-1234
 Site web: www.cerium.ca

Université de Montréal

Jeu 27 mai
 9:30 - 11:30

Événement en visioconférence
 Pour plus d'infos:
 #seminaire | https://bit.ly/20110191

Venez en grand nombre!

Séminaire, en collaboration avec le CÉRIUM
Mercredi 27 mai | 9h30-11h30
Offert en direct en webdiffusion [sur inscription](#)

Contrôler les assistés
 Conférence et discussion avec **Vincent Dubois**, professeur de sociologie et science politique à l'Université de Strasbourg (France); il exposera les idées au cœur de son dernier ouvrage, **Contrôler les assistés : Genèse d'un mot d'ordre.**





Objet : Séance d'information : Je me présente aux prochaines élections municipales!

La Direction régionale de Laval et des Laurentides du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vous convie à une séance d'information en vue des prochaines élections municipales. Cette rencontre virtuelle aura lieu le **19 mai prochain à 19h**.

Cette séance abordera l'organisation municipale et le rôle des personnes élues à ce palier. De plus, des renseignements sur le processus de mise en candidature seront présentés ainsi que d'autres informations permettant une meilleure compréhension de l'engagement en politique municipale.

Finalement, une période de questions et d'échanges aura lieu pour clôturer la rencontre. Madame Stéphanie Viens-Proulx, conseillère à la Ville de Saint-Jérôme de 2013 à 2017, sera présente pour partager son expérience et répondre à vos questions sur les défis qu'elle a rencontrés.

Vous devez vous inscrire en cliquant [ici](#) afin de recevoir le lien Zoom pour vous joindre à l'activité.

AIDE-MÉMOIRE

Date : Mercredi 19 mai 2021
Heure : 19h00 à 20h30

Pour toute information additionnelle relativement à cette séance d'information, vous pouvez nous joindre aux coordonnées suivantes :

Téléphone : 450 569-7646
Courriel : dr.laurentides@mamh.gouv.qc.ca

N'hésitez pas à diffuser l'information dans vos réseaux. Nous espérons vous y voir en grand nombre.

Direction régionale de Laval et des Laurentides
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



Un partenaire dans l'action!



Deux webinaires et trois salons de l'emploi virtuels gratuits « *Embaucher un travailleur expérimenté, une sage décision!* »

MISER 45+
EMBAUCHER un **TRAVAILLEUR**
expérimenté, une sage décision!

ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE OU VIRTUELLE

LE 1^{ER}, 2 ET 3 JUIN 2021

ATELIERS PRÉPARATOIRES OFFERTS PAR
VOTRE CENTRE CONSEIL EN EMPLOI



Mercredi 19 mai 2021 à 10h

POURQUOI TRAVAILLER APRÈS 55, 60 ET 65 ANS ?

Patrice Gascon, Gascon Gestion de patrimoine



Mercredi 26 mai 2021 à 10h

**MUSCLER LA RÉSILIENCE :
COMMENT RECHARGER NOS BATTERIES**

Isabelle Fontaine, conférencière

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT!
www.emploi45plus.ca

Avec la participation inscrite de



Les deux webinaires s'adressent aux travailleurs expérimentés et l'inscription est obligatoire.

Webinaire gratuit : Miser 45ans+ Embaucher un travailleur expérimenté, une sage décision!, 2^e édition, Laurentides
Atelier virtuel, mercredi le 19 mai 2021, à 10 h : *Pourquoi travailler après 55, 60 et 65 ans?* M. Patrice Gascon, conférencier, Gascon gestion de patrimoine.

Inscription : https://form.jotform.com/Miser_info/inscriptioncandidats

Webinaire gratuit : Miser 45ans+ Embaucher un travailleur expérimenté, une sage décision!, 2^e édition, Laurentides
Atelier virtuel, mercredi le 26 mai 2021, à 10 h : *Muscler la résilience : comment recharger nos batteries.* M^{me} Isabelle Fontaine, conférencière.

Inscription : https://form.jotform.com/Miser_info/inscriptioncandidats

Salons virtuels gratuits : Miser 45ans+ Embaucher un travailleur expérimenté, une sage décision!, 2^e édition, Laurentides

S'adresse aux personnes expérimentées à la recherche d'un emploi et aux employeurs souhaitant recruter de la clientèle expérimentée.

1^{er} juin 2021 (9h à 16 h), Basses-Laurentides, incluant la MRC d'Argenteuil

2 juin 2021 (9h à 16 h), Laurentides Centre

3 juin 2021 (9h à 16 h), Hautes-Laurentides

Pour toutes informations supplémentaires : info@emploi45plus.ca

Tous les détails sur la plateforme <https://emploi45plus.ca/>



Un partenaire dans l'action!



MISER 45+
EMBAUCHER un **TRAVAILLEUR**
expérimenté, *une sage décision!*

LE 1^{ER}, 2 ET 3 JUIN 2021

ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE OU VIRTUELLE.
VOUS SOUHAITEZ RECRUTER?

INSCRIVEZ-VOUS!
info@emploi45plus.ca

Avec la participation financière de:

Québec Z¹ zonemploi CIBLE-EMPLOI

Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Prochaine rencontre des membres : AGA : 2 juin 2021 à 13h30

Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Liens vers les sites internet des tables locales en DS

- [CDC des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)



Un partenaire dans l'action!



Liens vers les autres partenaires locaux en DS

- [CDCHL](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)

Revue de presse

[RQDS, Infolettre, Avril 2021](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe aux caillous 454](#)

[Ligue des droits et libertés, Infolettre 19 avril 2021](#)

[TCCM, Infolettre Avril 2021](#)

[Ligue des droits et libertés, INFOLETTRE #465, 23 avril 2021](#)

[L'express du RQ-ACA, Avril 2021](#)

[Info TCRAL, avril 2021](#)

[InfoPREL avril 2021](#)

Revue de presse spéciale logement

- https://plus.lapresse.ca/screens/c7a5b8e2-d0c5-4b1e-97e7-3782ec4a0b63_7C_0.html?utm_content=screen&utm_medium=email&utm_campaign=microsite+share
- <https://www.leprogres.net/2021/04/04/une-etude-confirme-le-manque-de-logements-dans-la-mrc/>
- <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2021-04-06/le-logement-abordable-un-droit-ou-une-necessite.php>
- <https://www.lapresse.ca/affaires/2021-04-22/surchauffe-immobiliere/il-faut-donner-la-responsabilite-au-citoyen.php>
- [Mobilisons-nous pour le logement social et communautaire | La Presse](#)
- [Un plan et une vision de l'habitation au Québec | Le Devoir](#)
- [Loyers à 500 \\$: Legault se dit « très connecté sur la réalité » | Radio-Canada.ca](#)
- [Un sondage pour tracer un portrait des besoins en logement \(nordinfo.com\)](#)
- [Explosion des demandes d'aide pour trouver un logis | JDQ \(journaldequebec.com\)](#)
- [Quel est le revenu pour vivre dignement dans votre municipalité? | LesAffaires.com](#)



Un partenaire dans l'action !



Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice
Conseil régional de développement social des
Laurentides

Tél. : 450-848-7263
Courriel : info@crdsl.com
Site web : www.crdsl.com

N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!

Pour toute information vous pouvez aller
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à info@crdsl.com au plus tard le 5 de chaque mois.



Un partenaire dans l'action!